

| |
|---------------------|
| COMMUNE DE KAYL |
| Courrier entré le |
| 18 JUL. 2017 |
| Réf. n° 7043 / 2017 |
| Service: |

A l'attention de
Administration Communale de Kayl
4, rue de l'Hôtel de Ville
L-3674 KAYL

Leudelange, le 13 juillet 2017

Objet : Centre de prélèvement CHEM/BioneXt Lab

Chère Madame, Cher Monsieur,

Le partenariat entre le laboratoire d'analyses médicales BioneXt Lab et le Centre Hospitalier Emile Mayrisch (CHEM), portant sur la prise en charge des activités ambulatoires du laboratoire, a pris effet le 1^{er} février 2017.

Jusqu'à présent, une activité de prise de sang était assurée par le CHEM au travers d'une permanence dans les locaux communaux, sis, rue de l'Ecole à Tétange.

Après une période d'observation de plusieurs mois, nous envisageons la fermeture de cette permanence dans vos locaux à compter du 24 juillet 2017.

Les patients et l'ensemble des citoyens peuvent désormais opter pour 2 services en fonction de leur choix :

- Se présenter dans un de nos centres de prélèvements se trouvant dans la commune (la liste complète des centres est disponible sur le site web www.bionext.lu)
- Utiliser notre nouveau service de prélèvements en mobilité en prenant rendez-vous pour la prise de sang qui sera réalisée à domicile ou sur le lieu de travail sans frais (souscription au service myLAB via le site web de BioneXt Lab)

Etant très sensible à l'amélioration continue des services aux patients et aux citoyens de votre commune, nous restons à votre écoute pour tout besoin que vous souhaiteriez nous exprimer.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations respectueuses.

Dr Jean-Luc Dourson

